

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE
Marché de Fourniture
FOURNITURE DE COAGULANT LIQUIDE

Identification et adresse de l'organisme acheteur :

Mairie de Saint-Pierre - Régie eau et assainissement
24 rue de Paris, B.P. 4213, 97500 Saint-Pierre
Téléphone : 05-08-41-10-50, Télécopieur : 05-08-41-43-13
www.mairie-stpierre.fr

Objet du marché :

Fourniture de coagulant liquide

Critères d'attribution :

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères indiqués au CCP.

Etendue de la consultation : procédure adaptée (MAPA) en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (CCP).

Accord-cadre à bons de commande selon les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Les prestations sont susceptibles de varier dans les limites indiquées à l'article 2 de l'acte d'engagement.

Lieu de livraison : Station de production d'eau potable
Route Iphigénie
97 500 SAINT-PIERRE

Attribution du marché :

Lot unique

- **N° de marché :**
Marché n° 09/EAU/2021
 - **Date d'attribution du marché :**
Le 02/11/2021
 - **Titulaire du marché :**
 - Etablissements Max Girardin
 - Monsieur Jacky Girardin
 - Rue du 11 novembre
 - 97500 Saint-Pierre et Miquelon
 - Tél. : 05 08 41 52 20 - Courriel : carol.r@mgdecormat.com
- Montant du marché :**
Montant (HT) : Montant maximum de 142 000 €

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Tout concurrent évincé de la conclusion du contrat concerné est recevable à former :

- un recours de pleine juridiction devant le juge administratif tendant à la contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution informant de la date de conclusion du contrat et de ses modalités de consultation dans le respect des secrets protégés par le Code des relations entre le public et l'administration. Le présent avis vaut publicité de la date de conclusion du contrat et de ses modalités de consultation
- un recours en référé contractuel dans les trente et un jours suivant la date de publication du présent avis d'attribution du contrat dans les conditions des articles R. 551-7 à R. 551-10 du Code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 04/11/2021